

Procédure permis G Frontaliers

Prise d'emploi ou prolongation du contrat de travail :

Formulaire « Demande d'un titre de séjour UE/AELE pour l'exercice d'une activité de plus de 3 mois dans le Canton de Vaud »

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/permis_sejours/fichiers_pdf/PE_UE_AELE_plus_3_mois.pdf

Copie du contrat de travail

1 photo (pas nécessaire s'il s'agit de la prolongation du contrat de travail)

Copie couleur de la carte d'identité ou du passeport

Ces documents, dûment remplis et signés, peuvent être transmis directement au Service cantonal de la population, centre de numérisation, case postale, 1014 Lausanne.

Une fois le dossier validé par le SPOP, le permis G sera envoyé au contrôle des habitants de Daillens. C'est lui qui le délivrera au requérant, qui se présentera personnellement, muni de son permis actuel (si c'est une prolongation du contrat de travail), d'une nouvelle photo (dans tous les cas) et de Fr. 65.00.

Changement d'employeur :

Formulaire « Demande d'un titre de séjour UE/AELE pour l'exercice d'une activité de plus de 3 mois dans le Canton de Vaud »

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/permis_sejours/fichiers_pdf/PE_UE_AELE_plus_3_mois.pdf

Copie du contrat de travail

Copie couleur de la carte d'identité ou du passeport

Ces documents, dûment remplis et signés, peuvent être transmis directement au Service cantonal de la population, centre de numérisation, case postale, 1014 Lausanne.

Une fois le dossier validé par le SPOP, le permis G sera envoyé au contrôle des habitants de Daillens. C'est lui qui le délivrera au requérant, qui se présentera personnellement, muni de son permis actuel, d'une nouvelle photo et de Fr. 35.00.

Renouvellement du permis G :

Avis de fin de validité complété et signé (ce document est envoyé à l'employeur par le contrôle des habitants de Daillens)

Copie du contrat de travail

Copie couleur de la carte d'identité ou du passeport

Ces documents peuvent être transmis directement au Service cantonal de la population, centre de numérisation, case postale, 1014 Lausanne.

Une fois le dossier validé par le SPOP, le permis G sera envoyé au contrôle des habitants de Daillens. C'est lui qui le délivrera au requérant, qui se présentera personnellement, muni de son permis actuel, d'une nouvelle photo et de Fr. 65.00.